

## DEMANDE DE COMMANDITE POUR FORMATION AGRONOMIQUE

Le Conseil d'administration de la section de Montréal – Rive-Sud de l'OAQ souhaite encourager les initiatives de ses membres dans l'offre de formation continue pour les agronomes de la section.

Pour l'exercice 2017 - 2018, le Conseil offre 3 commandites pouvant atteindre un maximum de 750 \$ chacune visant à subventionner la mise en place d'une activité de formation professionnelle agronomique par et pour les agronomes de la section de Montréal –Rive-Sud.

L'attribution de ces 3 commandites se fera sur une base de ***premier arrivé, premier servi*** répondant aux critères de sélection ci-dessous. La formation doit être donnée avant le 31 mars 2018 et la dernière demande de commandite qui sera traitée par le CA de la section doit être soumise **au plus tard le 15 novembre 2017**.

### ÉTAPES À SUIVRE

#### ÉTAPE 1

Remplir le formulaire en page 2 de ce document. Ce formulaire d'application à la subvention doit inclure tous les documents demandés en un seul envoi. Une demande incomplète ne sera pas traitée.

#### En cas d'acceptation du projet

La section envoie un courriel d'acceptation du projet et rappelle la production du rapport final

#### ÉTAPE 2

Faire une demande formelle de paiement par courriel accompagnée du rapport final complet (format électronique seulement).

#### Fin de la procédure

La section envoie un chèque par la poste.

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE COMMANDITE POUR FORMATION AGRONOMIQUE

Pour l'exercice 2017 - 2018, le Conseil offre 3 commandites pouvant atteindre un maximum de 750 \$ chacune visant à subventionner la mise en place d'une activité de formation professionnelle agronomique par et pour les agronomes de la section de Montréal – Rive-Sud.

L'attribution de ces 3 commandites se fera sur une base de *premier arrivé, premier servi* répondant aux critères de sélection ci-dessous. La formation doit être donnée avant le 31 mars 2018 et la dernière demande de commandite qui sera traitée par le CA de la section doit être soumise **au plus tard le 15 novembre 2017**.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

\_\_\_\_\_, agronome, membre de l'OAQ section de Montréal – Rive-Sud.  
(Nom en lettres moulées)

\_\_\_\_\_, organisme à but non lucratif employant des agronomes et ayant  
(Nom en lettres moulées)  
son siège social dans les limites géographiques de la section de Montréal – Rive-Sud.

- Formation donnée dans les limites géographiques de la section de Montréal - Rive-Sud  
Endroit prévu : \_\_\_\_\_
- Formation accessible à tout agronome de la section de Montréal – Rive-Sud, membre de l'organisme demandeur de la commandite ou non
- Promouvoir la commandite dans les documents remis aux participants comme suit :  
**<<Activité de formation soutenue par la section de Montréal – Rive-Sud de l'Ordre des agronomes du Québec>>**.
- 
- 

### ÉTAPE 1 - Documents complets à fournir **AVANT** la prestation de la formation

- Accréditation de formation continue de l'OAQ complétée. (formulaire au <https://oaq.qc.ca/membres/activites-de-formation-continue-accreditees/formation-continue-accreditation/>)
- Programme détaillé de la formation incluant le(s) nom(s) et titre(s) des formateurs.
- Budget prévisionnel de l'activité de formation.
- 
- 

### ÉTAPE 2 - Documents à fournir **APRÈS** la prestation de la formation

Faire une demande de paiement par courriel accompagnée du rapport final complet (format électronique seulement). Ce rapport doit inclure les points suivants :

- Évaluation de la satisfaction des participants sur la formation reçue.
- La liste des participants incluant leur section régionale.
- Documentation comportant la promotion de la commandite **<<Activité de formation soutenue par la section de Montréal – Rive-Sud de l'Ordre des agronomes du Québec>>**.
- 
- 

Faites parvenir vos documents par courriel à [oaqmontrealrivesud@gmail.com](mailto:oaqmontrealrivesud@gmail.com)

**Important** - Après acceptation de votre projet d'offre de formation par le conseil, le chèque ne sera émis que si **tous les documents exigés APRÈS** la formation ont été reçus à la section.

Pour accélérer l'émission de votre chèque, **il vous incombe de bien compléter votre dossier et d'en faire le suivi** avec le secrétariat de votre section régionale de Montréal – Rive-Sud. Merci!